



NOTE D'INFORMATION

Bagnols sur Cèze le 08/10/07

Madame, Monsieur,

La société Vanneuille soutient les dix principes du **Global Compact** (développement durable) relatifs aux droits de l'homme, aux droits du travail, à la protection de l'environnement et à la lutte contre la corruption. En effet depuis le mois d'octobre 2003 nous faisons partie des entreprises membres auprès du pacte mondial.

Depuis cette date nous avons mis en place avec nos partenaires une politique d'achat et de traçabilité fiable, engagée et socialement responsable.

Par cette communication, nous exprimons notre intention de soutenir et de promouvoir ces principes dans notre politique qualité. Nous sommes engagés à respecter les principes du **Global Compact**, dans la stratégie, la culture et les opérations quotidiennes de notre société, ainsi qu'à faire une déclaration claire de cet engagement, à la fois à nos employés, à nos partenaires et à nos clients.

Le Président Directeur Général

M. VANNEUVILLE G



Le Vêtement professionnel est un produit important qui doit répondre à de multiples attentes en terme de **sécurité, d'image, de confort, de fonctionnalités et d'éthique**. La filière qui fabrique ce produit doit donc pouvoir allier **l'engagement qualitatif et le garanti éthique**.

C'est pour cela que la SAS Vanneuille **s'engage** à commercialiser des vêtements professionnels issus du **commerce équitable**.

Le coton équitable doit bénéficier d'une transformation **textile** éthique et engagée en faveur du **Développement Durable**.

La filière de fabrication des Vêtements en coton équitable que nous proposons répond à ces exigences. Elle est courte et tracée à 100 %, de la matière première au produit final prêt à être porté. Le coton d'origine Afrique est certifié **Flo-cert**, la transformation textile intégrée – filature, tissage, teinture, et finition - est assurée par TDV industries à Laval, transformateur agréé **Flo-cert**, entreprise par ailleurs certifiée **Iso 9001 version 2000 et Oeko-tex standard 100**, membre du Programme **Fibre Citoyenne** et du Réseau **MFQ** (Mouvement Français pour la Qualité).

La confection est effectuée par la Société Vanneuille/Cepovett, licenciée **Flo-cert**, dans ses propres ateliers en Tunisie.

Nous privilégions un axe Nord/Sud Sud/Nord. Le coton vient du **Sud** (Burkina Faso, Sénégal, Mali ou Cameroun), la transformation en tissu est assurée au **Nord** (Laval-France), la confection est effectuée au **Sud** (Tunisie), et les vêtements sont utilisés au **Nord** (France).

Sur l'année de 2006 nous avons réalisé 10% de notre chiffre d'affaire avec des vêtements issus du commerce équitable, soit une augmentation de 6% par rapport à l'année 2005.

Notre objectif est d'inciter tous nos clients à s'approvisionner chez des fournisseurs **fiables, engagés, transparents et socialement responsables**, en les informant lors de nos entrevues. De plus nous allons encourager le comportement éthique de nos partenaires en recherchant avec eux toutes solutions visant à instaurer une relation commerciale dans la durée.